

qu'a pu di-
1865-66-67,
choses qui
les :

1854 à 1886, à
politique et
ami de la
s Canadiens-

noncent au-
être ses plus
usqu'à jan-

gré les mo-
meur qu'il a
Sir John, est
plus constant
poque de sa
écoutez bien
çon la plus
ondamné la
Nouveau-Mon-
rs Sir John
de déloyauté
s castors au-
tout le parti

amment prou-
r un témoin
er pour sou-
n et ne pour-
, mais en-
nos propres
écrits, leurs
nte ans ; par
notre politi-
les résultats

palpables que nous touchons du doigt, qui nous entourent, nous ont faits puissants, libres, indépendants dans notre province catholique et française. Ces faits se prouvent encore par l'acharnement de nos pires ennemis, les Trudel, les Bellerose unis aux grits et aux héritiers politiques des Brown et des McKenzie.

Depuis trente ans, ce que nous avons, nous le devons à la politique de Morin, Taché, Cartier, Langevin, les alliés de Sir John. MM. Trudel et Bellerose l'ont reconnu mille fois.

Non, ce ne sont pas les efforts désespérés d'un impuissant comme M. Trudel, d'un enragé comme M. Bellerose, qui viendront effacer tout ce passé glorieux, raser l'édifice solide et imposant de notre présent, menacer de ruine l'avenir de notre race.

MM. Trudel, Bellerose etc. peuvent détruire : ils n'ont jamais fait autre chose. Mais ils n'auront pas l'honneur de régner même sur les ruines du parti conservateur. Ils sont à la remorque du parti libéral dont ils forment pieusement la queue : les libéraux les jetteront bien vite aux orties comme de vieilles sonneilles faites exprès pour masquer et enlaidir, nullement pour vêtir même des sans-culottes.

Poursuivons donc notre étude à la lumière des faits les plus incontestables et laissons à leur frénésie épiléptique ces tristes énergumènes, qui

se désolent sans cesse d'arriver si tard sur les ruines du parti conservateur et du pays tout entier.

XVII

Sir John en 1865, était favorable à une union législative et il avait d'excellentes raisons, à son point de vue, pour appuyer son opinion. Mais le Bas-Canada ne pouvait envisager du même œil ce grave sujet et Cartier était bien décidé à n'accepter rien autre chose que le principe fédératif de gouvernement. Pourquoi ? parce que Sir Georges voulait que la Province de Québec en majorité française et catholique, se gouvernât elle-même, eût son Parlement où ses intérêts nationaux et religieux pussent se régler indépendamment de toute influence hostile.

De ce système de gouvernement Cartier attendait le salut de la Province et il avait raison. Il savait que tôt ou tard, avec un seul Parlement pour toutes les provinces, l'élément saxon noierait les représentants de la minorité française et c'est pour cela qu'il voulut que toutes les questions se rapportant à la RELIGION, à l'EDUCATION, aux LOIS CIVILES, à la PROPRIÉTÉ etc., enfin toutes les questions nationales, fussent de la juridiction exclusive des Législatures de chaque Province, étant convaincu que si nous cherchions à imposer nos vues là-dessus aux protestants du Canada, nous serions infailliblement écrasés,